



LE SACREMENT DE MARIAGE sur la paroisse SAINTE-MARIE



Vous souhaitez vous marier !

Nous sommes heureux de la décision que vous venez de prendre et de la perspective de votre engagement.

Nous vous proposons de vous accompagner durant ce temps de préparation au sacrement de mariage.

8 rencontres en tout !

8^{ème} rencontre
avec le curé de la paroisse,
Père Éméric AKPOVO

Date et heure à fixer avec lui
3 avenue de Castres
81540 Sorèze

Soirée cadeau

Date, heure et lieu
à fixer avec l'équipe



7^{ème} rencontre
en paroisse

Dimanche 10 mai 2026
de 9h à 12h
Église Notre Dame de la Paix
81540 Sorèze

6^{ème} rencontre
avec le curé de la paroisse,
Père Éméric AKPOVO

Date et heure à fixer avec lui
3 avenue de Castres
81540 Sorèze

5^{ème} rencontre
Journée des fiancés
Samedi 18 avril 2026

8h30-17h
Chemin de Garde
Salle Pratgraussals
81000 Albi

3^{ème} rencontre
2 sessions

Session 1 :

Date et heure à fixer
23 rue Porte Coldonat
81700 Puylaurens

Session 2:

Date et heure à fixer
23 rue Porte Coldonat
81700 Puylaurens

1^{ère} rencontre
avec le curé de la paroisse,
Père Éméric AKPOVO

Date et heure à fixer avec lui
3 avenue de Castres 81540 Sorèze

4^{ème} rencontre
avec le curé de la paroisse,
Père Éméric AKPOVO

Date et heure à fixer avec lui
3 avenue de Castres
81540 Sorèze

2^{ème} rencontre
2 sessions

Session 1 :

Samedi 29 novembre 2025
de 14h à 17h30
7 place Philippe Pinel
81220 St Paul Cap de Joux

Session 2:

Lundi 1^{er} décembre 2025
de 20h à 22h
23 rue Porte Coldonat
81700 Puylaurens

Inscription auprès du secrétariat paroissial

1, avenue de Castres
81540 SORÈZE

Tél : 05 63 74 10 70/06 74 01 29 26

Email : de-soreze.paroisse@orange.fr

Liste des documents à nous fournir

Pour la constitution du dossier administratif,

merci de nous procurer :

- la fiche d'inscription en priorité (sans attendre les autres pièces), à compléter et nous déposer.
- vos copies d'acte de naissance (à demander en mairie 3 mois avant le mariage)
- votre offrande (Le diocèse d'Albi a fixé la fourchette de l'honoraire d'un mariage entre **200€** et **400€**.)
- un règlement de **50€** par couple pour une participation aux frais (livret, journée des fiancés et frais annexes) **à régler au secrétariat**

Ce n'est qu'après réception de ces éléments que votre inscription est validée.

Pour envisager votre mariage dans une des églises de notre paroisse, vous êtes invités à **vous inscrire 10 mois avant le mariage pour pouvoir suivre les rencontres de préparation au sacrement du mariage qui débutent en novembre.**

La règle pastorale en vigueur nous permet seulement d'accueillir les fiancés qui résident sur le territoire de notre paroisse, ou dont un membre de la famille y réside actuellement (parents, grands-parents). Les fiancés sans ce lien avec notre paroisse ne peuvent pas y célébrer leur mariage.

• Pour les fiancés qui ne résident pas dans les communes de notre paroisse :

– Vous devez vous inscrire auprès de la paroisse de votre domicile. Celle-ci vous proposera la préparation au sacrement du mariage **et donc constituera le dossier administratif**. Dans ce cas, seule la fiche d'inscription ci-joint nous suffit.

– Que vous fassiez votre préparation au sein de votre paroisse ou bien de la nôtre, une « **Autorisation de célébrer le mariage à l'extérieur** » sera nécessaire, que le curé de votre paroisse vous accordera.

Le secrétariat de la paroisse dans laquelle se déroule votre préparation au mariage, (qui constitue donc le dossier), se charge de demander vos copies d'acte de baptême auprès de vos paroisses de baptême.

Aspects pratiques

L'Église ne vit pas de subventions mais des dons des fidèles qui sont sa seule ressource. Vers la fin de la célébration, une quête est organisée ; elle est destinée à la vie matérielle de l'Église.

Pour aller plus loin...

Différentes propositions existent pour enrichir votre parcours de préparation mariage

Vivre et aimer

Session « amour et engagement »

Foyer de charité

Retraites fiancés/couples

Alpha couple

Construire son couple dans la durée



Le soutien personnel du Christ aux couples mariés

À travers le sacrement de mariage, le Christ se rend présent et disponible pour les couples, dans les moments heureux comme dans les moments douloureux. *« Il prend soin de vous, il reste avec vous à tout moment, dans les hauts et les bas lorsque la barque est ballotée par les eaux. Il est important que vous gardiez ensemble les yeux fixés sur Jésus. Ce n'est que de cette manière que vous aurez la paix, que vous surmonterez les conflits et que vous trouverez des solutions à bon nombre de vos problèmes. Ils ne disparaîtront pas pour autant, mais vous serez en mesure de les voir d'une autre manière. »*

Parole du Pape François, le 26 décembre 2021 - Source : Vatican News

Secrétariat paroissial Sainte Marie: 3, avenue de Castres - 81540 - SORÈZE

Tél. : 05 63 74 10 70

Email : de-soreze.paroisse@orange.fr

Site : <https://www.paroissesaintemarie.fr>

Permanences : Du mardi au vendredi - de 9h30 à 12h00